

Compte rendu du conseil d'école n°2

École de Saint Hilaire les Places

Lundi 24 mars 2025

Le conseil débute à 18h11 et se termine à 21h25 . Il se déroule dans la classe des CM1-CM2.

Membres présents	Membres excusés
Éducation nationale	
Mme CAILHOL (adj) Mr CHEVALIER (adj) Mme DALLY EL-FOUH (adj) Mme MEZERETTE (Adj)	Mr BLANCHER (IEN) Mme PIQUET (adj, présente les mardis)
Parents délégués	
Mme BELLANGER LOBO (tit) Mme DELAVERGNAS (tit) Mme LAURAND(tit) M. QUERIAUD (tit)	
Municipalité	
Mme MALIGNE (ATSEM) M. CHANDES (délégué aux affaires scolaires) Mme VALLADE (maire)	Mme BRUZAT (déléguée aux affaires scolaires)
DDEN	
Mme BONNET	

Secrétaires de séances : Mme MEZERETTE & Mme CAILHOL (enseignantes) et Mme DELAVERGNAS (parent d'élève).

Ordre du jour

- 1) Point sur les effectifs
- 2) Carte scolaire 2025 - 2026
- 3) Évaluations nationales
- 4) Santé et sécurité à l'école : PPMS, alerte incendie
- 5) Bilan du rapport d'auto-évaluation
- 6) Bilan des actions, sorties et projets menés
- 7) Relations avec les partenaires extérieurs
- 8) Projets 2024 - 2025
- 9) Questions diverses

1) Point sur les effectifs

Pour rappel , il avait été annoncé lors du premier conseil d'école que nous avons 84 élèves. Nous avons accueilli en janvier un nouvel élève en GS , dans la classe de Mme MEZERETTE. Cela porte les effectifs totaux à 85 élèves, dont voici le détail :

15 élèves en PS – MS : 5 PS et 10 MS
26 élèves en GS – CP : 12 GS et 14 CP
21 élèves en CE1 – CE2 : 8 CE1 et 13 CE2
23 élèves en CM1 – CM2 : 11 CM1 et 12 CM2

2) Carte scolaire 2025 – 2026

L'école n'aura pas de fermeture de classe à la rentrée et ce, grâce à des nouvelles arrivées sur l'école qui ont été portées à la connaissance des services de l'académie avant la réunion de concertation de mi-janvier.

- Un élève revient sur l'école, en CE2, après un tour du monde.
- Deux élèves arrivent des Pyrénées-Atlantiques : un en CE1 et un en CM2, il s'agit également d'un retour sur notre école.

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

TPS	4
PS	3
MS	5
GS	10
CP	13 (dont 1 maintien)
CE1	15
CE2	9
CM1	13
CM2	9
Total	81

Quinze élèves de CM2 (12 CM2 + 3 CM1 en passage anticipé) iront au collège à la rentrée de septembre 2025.

3) Évaluations nationales

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations nationales dès la rentrée de janvier.

Depuis la mi-février, sur une application appelée ARCHIPEL, qui est dédiée à l'aide au pilotage pour les directeurs et directrices d'école, on peut avoir accès à de nouveaux graphiques des évaluations nationales, ce qui permet aux équipes

enseignantes des écoles de comparer les résultats de leur école à ceux de la circonscription et aux résultats nationaux. On peut également voir une comparaison du taux de maîtrise des filles et des garçons sur deux items spécifiques et ce, pour chaque niveau : la compréhension des mots à l'oral et la résolution de problèmes.

Les nouveaux graphiques pointent un écart très fort en CM2 dans la résolution de problèmes : les filles réussissent moins bien que les garçons. À l'inverse, la compréhension de lecture révèle un très fort écart en faveur des filles de CM2.

Les résultats des évaluations de CP sont supérieurs à la moyenne de la circonscription et nationale. Un seul item est en-dessous : « *reconnaître les différentes écritures d'une lettre* ». En mathématiques, les résultats se situent dans la moyenne de la circonscription : « *quantifier des collections* » et « *placer un nombre sur une droite graduée* » restent légèrement en-dessous.

4) Santé et sécurité à l'école : PPMS, alerte incendie

- Un PPMS unifié a été rédigé lors de la formation des directeurs. Envoyé à la mairie le 18 octobre 2024, il a été validé le 20 décembre 2024. La réglementation prévoit de réaliser au minimum deux exercices d'évacuation par an. Le prochain exercice incendie aura lieu en avril, en milieu de matinée. Un exercice PPMS risques majeurs aura lieu en début de période 5 et l'exercice de confinement intrusion se déroulera fin mai
- Le référent sûreté Aurélien GOURCEROL a fait une visite avec l'adjudant-chef CLÉMENT et a établi une liste de recommandations pour assurer une totale sécurité aux élèves de l'école. Dans le compte-rendu, voici les préconisations :
 - Mettre des boutons moletés aux portes des deux bâtiments modulaires afin de garantir une sécurité immédiate en cas d'intrusion.
 - Utiliser des talkies-walkies entre les classes afin de faciliter la communication compte-tenu de l'éloignement des bâtiments modulaires avec le bâtiment principal.,
 - Une occultation des vitres est souhaitable car M. GOURCEROL et l'adjudant-chef CLÉMENT ont constaté que l'on voyait facilement à travers les vitres.
 - Faire un double des clefs pour l'ensemble de l'équipe afin de pouvoir accéder rapidement au portail du fond de cour en cas d'intrusion lors d'un temps de récréation. Seul M. DETIENNE détient un double pour le moment.
- Santé : Cinq étudiants sont intervenus en classe sur le petit-déjeuner dans le cadre du service sanitaire. Ils ont présenté aux élèves de PS-MS-GS-CP la pyramide alimentaire et ont organisé différents jeux afin de sensibiliser les élèves à l'importance des apports nutritionnels et de la qualité des aliments consommés. Pour les CE1-CE2-CM1-CM2, un travail sur les lipides, glucides,

protéines a été fait. Cette intervention était un souhait de l'équipe pour amorcer une réflexion sur le long terme sur l'équilibre alimentaire.

- Prévention : Un mail a été envoyé aux familles concernant le contenu des goûters en demandant uniquement de l'eau dans les gourdes le soir et de limiter les produits ultra-transformés en privilégiant les fruits. Les bonbons ont été invités à rester à la maison. L'ensemble de l'équipe constate quotidiennement un excès de sucre dans ce qui est proposé aux enfants. Une gourde remplie de soda a même été constaté chez un élève de CM. Fournir un goûter équilibré (fruit, pain/brioche+chocolat, eau) et simple serait souhaitable.

- Les « 4 pas » : un affichage de Sabine Duflo sera distribué dans les cahiers afin de sensibiliser les familles à la forte exposition des enfants aux écrans et ce, dès le plus jeune âge. Cela impacte les apprentissages et développement de l'enfant. Les enseignants se questionnent sur ce que regardent les enfants : Par exemple , Squid Game est évoqué par des très jeunes enfants.

- Un message sur les jeux dangereux va également être adressé aux familles : le jeu de type « jeu de la tomate » ou le « paracétamol challenge » ont le vent en poupe sur les réseaux sociaux mais sont dévastateurs pour les jeunes qui les pratiquent et peuvent conduire à leur décès. Il est important que tous les acteurs en soient conscients et alertés.

- Sécurité : Le 10 janvier les CRS de Grenoble et la Prévention MAIF sont intervenus auprès des élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 à la demande des enseignantes afin d'aborder la sécurité des déplacements en montagne en prévision de la classe découverte du mois de mai. Les élèves ont appris les règles élémentaires du « Protéger – alerter – secourir ». Ils ont également été sensibilisés sur le contenu du sac de randonnée lors d'un déplacement en montagne.

5) Bilan du rapport d'auto-évaluation

Mardi 25 mars, un trinôme d'évaluateurs venant de Corrèze viendra à l'école afin de passer des entretiens avec différents acteurs de l'école à la suite du rapport d'auto-évaluation envoyé le 18 février 2025.

Voici le déroulé des visites prévues ce jour :

- 14h15 : Visite de l'école en présence de Gérard CHANDÈS, adjoint attaché aux affaires scolaires et la directrice, Marine DALLY-EL FOUH.
- 15h00 : Les cinq enseignants de Saint Hilaire les Places avec la directrice: entretiens échelonnés deux par deux (PS/MS et GS/CP puis CE1/CE2 et CM1/CM2. Deux entretiens de 15 minutes)

- 16h00 : Personnel périscolaire : Mme LELEU et M. DETIENNE. AESH : Mme GILSON. ATSEM : Mme MALIGNE.
- 16h20 : Parents d'élèves de Saint Hilaire les Places : Mme LAURAND, Mme DELAVERGNAS, Mme BELLANGER-LOBO, Mme DESROCHES.
- 16h45 : Directrices des trois écoles ,à Saint Hilaire les Places : Mme CONTRÉ, Mme KRANH et Mme DALLY – EL FOUH.

Trois représentants d'élèves de notre école ont intégré les groupes de travail . Une réunion de présentation le 16 décembre s'est tenue en présence des RPE titulaires et suppléants afin de présenter les finalités de l'auto-évaluation. Les représentants de parents d'élèves disponibles et volontaires ont donc pu intégrer les groupes de travail dès le mois de janvier .

Le compte-rendu final se déroulera mardi 13 mai , à 17h, en présence des trois directrices.

6) Bilan des actions, sorties et projets menés

	Classe TPS /PS/MS David Chevalier	Classe GS – CP Chloé Mézerette	Classe CE1 – CE2 Marion Cailhol	Classe CM1 – CM2 Marine Dally – El Fouh – Amélie Piquet
<i>Axe 1 Développer l'expression orale (le lexique au service de l'expression orale)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie à la médiathèque de Nexon prévue le jeudi 27 mars - Thématique des contes traditionnels en période 3 autour d'albums de littérature jeunesse. - Thématique de l'école en lien avec la future exposition de l'association des anciens de la Grimaudie + le printemps. Dans l'idéal, le thème portait sur <i>l'école d'autrefois</i> mais cela s'est transformé sur l'école en général en raison des difficultés à trouver des ouvrages. -Sortie de fin d'année en prévision avec la participation de la <i>Soupape Sauvage</i> au jardin des sens à Nexon Travail sur le vocabulaire du jardin et du printemps + lien avec les arts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie médiathèque le vendredi 21 mars. - Sortie de fin d'année en prévision avec la participation de la <i>Soupape Sauvage</i> au jardin des sens à Nexon Travail sur le vocabulaire du jardin et du printemps + lien avec les arts. - Participation des CP au cross départemental avec les élèves de CM le mercredi 4 décembre à Saint-Brice-sur-Vienne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie médiathèque de Nexon le jeudi 6 février. La première animation portait sur l'alimentation et la seconde portait sur les pirates. Les élèves ont créé leur carte au trésor : la visite était très dynamique. -Projet commun en sciences avec la mission insectes en réponse à l'appel du PNR Périgord-Limousin : l'association la <i>Soupape Sauvage</i> est intervenue en classe le 17 février, Mathieu et Aurélien, les animateurs, reviendront le 14 avril et le 12 mai. - 10 janvier. Intervention des CRS de Grenoble et la Prévention Maif. - Les CE continuent leur tour du monde sportif et découvrent une œuvre spécifique au pays. Ils arrivent au Japon. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie médiathèque le 31 janvier. - Le thème d'année est l'animal se poursuit en littérature : Étude du roman de Renart en P2, Croc-Blanc en P3, le Jardin secret en P4 et Cheval de guerre en P5 (en lien avec l'histoire des arts et un travail sur le rôle de l'animal dans l'effort de guerre). - Mission insectes en réponse à l'appel du PNR Périgord-Limousin : l'association la <i>Soupape Sauvage</i> est intervenue le 17 février (en classe + sortie d'observation sur le terrain), ils reviendront le 14 avril. - Finale départementale des Petits champions de la lecture à Meuzac le 22 mars. - Intervention en classe du député Stéphane Delautrette dans le cadre du Parlement des enfants : invitation à visiter l'Assemblée Nationale le mardi 1^{er} juillet à 17h.

Axe 2
Fédérer les
membres de
la
communauté
éducative
autour de
projets
artistiques
pour une
école du bien
être

- Sport : Sur 4 mardis matins et deux vendredis avec la classe de GS-CP , séances de piscine à Saint-Yrieix-la-Perche. Les élèves ont bien progressé dans leurs apprentissages. Une classe bleue est envisagée pour l'an prochain, selon les tarifs proposés.

- Sorties USEP : La classe de PS-MS fera une sortie athlétisme le vendredi 11 avril au stade de Saint-Priest-Ligoure.

L'autre sortie se fera le 13 juin, toujours au stade de Saint-Priest-Ligoure, en matinée, pour des multi-activités.

- Sortie randonnée en commun avec les CE et les CM le vendredi 9 mai.

- Sorties USEP : La première sortie course d'orientation s'est déroulée le jeudi 13 mars 2025 au parc du Boucheron, à Bosmie – l'aiguille. Une partie portait sur des jeux d'orientation et la deuxième consistait en une course avec des balises à trouver. Le mardi 3 juin aura lieu une sortie d'athlétisme, à Nexon.

- USEP : tchoukball en P1, escrime en P2, sarbacane en P3, speedminton en P4, pelote basque en P5 : éveil à d'autres sports.

- Trois sorties randonnées : d'une complexité croissante, à la manière d'un sentier d'interprétation, le but des randonnées est la découverte des spécificités de la commune. Le 28 mars (avec les GS-CP), le 11 avril et le 9 mai (toute l'école). Un livret est en cours d'élaboration pour garder une trace écrite.

- Les séances de LSF avec Vassiliy se poursuivent à raison d'une fois par période.

- Sortie au centre culturel de Saint-Yrieix-la-Perche pour voir le spectacle BlablaBulles, le 16 mai.

- LSF

- Parcours EAC : Une première intervention a eu lieu le 11 mars de deux illustrateurs des éditions CHABADA pour travailler autour de la création et l'édition d'albums. Découverte des techniques du dessin. Amorce de création d'une mascotte de classe à partir de caractéristiques artistiques. L'illustrateur qui intervient en classe a créé la fresque de l'HFME de Limoges.

- Sortie au centre culturel de Saint-Yrieix-la-Perche pour voir le spectacle Blabla Bulles, le 16 mai.

- LSF

- Sortie cinéma le 17 décembre pour voir *Le robot sauvage*.

- Deux sorties au centre culturel de Saint-Yrieix-la-Perche. Une le 20 mars pour voir le spectacle NUYE et une le 17 avril pour voir MAMAMÉ, un spectacle en langue des signes.

- LSF

- Parcours citoyen : Le poème *L'affiche rouge* sera récité par les élèves lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai + travail sur l'Affiche rouge.

Axe 3
Les parcours
au service
des arts

7) Relations avec les partenaires extérieurs

Le 15 janvier, un mail de Mme le maire a été adressé à l'équipe l'informant que chaque classe serait amputée de 116€ de son budget 2025 – 2026 pour compenser le surcoût engendré par la consommation de photocopies couleurs. Lorsque la nouvelle imprimante a été installée, Mme le maire a demandé aux enseignants de faire les photocopies couleurs à la mairie. Cette demande était difficilement tenable car elle représentait une contrainte non négligeable qui a été mise en avant mais n'a pas été entendue. La secrétaire de mairie est également gênée par la présence quotidienne des enseignants faisant la queue pour photocopier.

À la suite d'une mauvaise manipulation du logiciel sur les ordinateurs des enseignants, l'imprimante s'est retrouvée débridée. Si l'équipe ne nie pas avoir fait les photocopies couleurs à l'école plutôt qu'en mairie, elle met en avant le fait que certaines matières comme les sciences, la géographie peuvent difficilement se passer de couleurs, le travail de différenciation, phonologie en GS et CP. Les supports pédagogiques modernes utilisent de la couleur.

L'équipe entend l'argument financier qui est mis en avant mais elle regrette l'absence totale de dialogue, malgré des invitations répétées à venir discuter de vive voix, de façon apaisée et constructive. Les seuls échanges qui ont eu lieu n'ont été faits que par mail.

Chaque enseignant a engagé plusieurs centaines d'euros de livres, matériel, ordinateur personnel qui contribuent directement au fonctionnement de la classe. Les enseignants demandent à pouvoir continuer d'utiliser l'imprimante et parfois de la couleur sans que cela ne génère de tensions qui impactent le climat scolaire.

M. CHEVALIER propose un chèque d'un montant de 500€ pour compenser les pertes occasionnées par la consommation d'encre couleur et éviter ainsi à chacune des classes de perdre 116€ de budget.

Madame le maire précise que les dotations perçues concernent 47 enfants qui sont de la commune, 17 viennent d'autres communes + 20 de Rilhac-Lastours. Aucune compensation de la commune Rilhac-Lastours, ce qui représente 24 000€ non compensés. Pour les 17 enfants des autres communes, la non-compensation s'élève à 32 000€. Un regroupement pédagogique complémentaire avec la commune de Lagnac-le-Long a été évoqué lors d'un entretien en décembre pour réduire les coûts. Le budget de l'école représente 20% de la commune. Madame le maire évoque la difficulté de percevoir soit 200 656€ de budget global pour l'école.

Une question est posée : qu'est-ce qui explique une telle augmentation des charges de la commune ?

Mme le maire informe les membres du conseil d'école qu'une commission école se tiendra le vendredi 28 mars, en prévision du conseil municipal. Ces questions de budget longuement évoquées ici y seront abordées.

8) Projets 2024-2025

Du 19 au 23 mai 2025, les classes de CE1-CE2 de Mme CAILHOL et CM1-CM2 de Mme DALLY-EL FOUH se rendront au refuge de haute-montagne de l'Abéroutat, dans les Pyrénées-Atlantiques, pour une classe découverte sport/sciences.

9) Questions diverses

- 1) Des évaluations nationales ont eu lieu sur des temps d'APC de 8h30 à 9h. Peuvent-elles être programmées à un autre moment ? Si non, pour quelles raisons ?

Conformément à l'article D. 521-13 du code de l'éducation, les APC sont organisées par groupes restreints d'élèves, les horaires des temps d'APC sont inscrits au règlement intérieur de l'école. Compte-tenu des spécificités de l'école : impératifs liés aux heures de ramassage scolaire le soir et le temps légal lors de la pause méridienne, le seul créneau disponible est celui du matin, de 8h20 à 8h50. En outre, sur le temps imparti scolaire, les classes étant toutes des doubles-niveaux, cela impacte le fonctionnement de la classe, pour des élèves de CP, il est difficile de faire passer des évaluations en présence des GS. Il est plus agréable pour le demi-groupe de passer les évaluations seul qu'en présence de l'autre groupe. Ce temps d'évaluation s'est déroulé sur 4 matins afin de limiter au maximum l'impact sur la vie des élèves.

- 2) Pour la mairie) Souhait d'informations concernant le temps de cantine : composition des repas, l'agitation lors des repas, le déroulement du temps de repas et de la récréation, l'organisation de la surveillance lors de ce temps, organisation et effectif prévu par la loi en fonction du quota d'élève.

Cf réponse à la question 6, similaire à celle-ci.

- 3) Une table dans la cantine se trouve dans un coin sombre, les enfants mangeraient dans l'ombre, et ça les gênerait.

Les membres du conseil d'école sont allés constater directement sur place afin de vérifier le bon éclairage des tables après le conseil d'école. Il était 21h30 donc de nuit, mais l'éclairage n'a pas montré de zone particulièrement située dans la pénombre. Les enseignants iront constater de jour.

- 4) Serait-il possible que la mairie laisse les lampadaires allumés les nuits du 18 au 19 mai et du 23 au 24 mai, ou adapte les horaires (nuits correspondant au départ et au retour de la classe découverte)?

Possibilité de laisser l'éclairage extérieur de la mairie seulement car il faut changer le paramétrage de l'éclairage.

- 5) Quel est le protocole à suivre en cas d'accident à l'école (temps scolaire et temps périscolaire)? Est-ce normal qu'un enfant qui "s'ouvre le crâne" dans la cour ne soit pas emmené par les pompiers? Il aurait fait un malaise dans la voiture de ses parents, qui était responsable ?

Il n'y a pas un protocole particulier d'établi hormis le bon sens et la formation aux gestes de premiers secours. Si dans les minutes qui suivent le choc, l'enfant n'est pas somnolent, ne vomit pas, il reste sous une observation accrue de l'enseignant ou du personnel. En cas changement brutal ou de suspicion, il faut appeler le 15 et demander conseil au médecin régulateur. Pour la situation qui est ici abordée, la

famille a été prévenue par une des enseignantes dès que l'enfant a été pris en charge par le personnel périscolaire puisque cela s'est déroulé sur le temps d'articulation entre le périscolaire et le temps obligatoire scolaire. Hormis le saignement du crâne, l'enfant n'a pas présenté de troubles particuliers qui nécessitait un appel aux services de secours.

- 6) Quel doit être le nombre d'adultes sur la pause méridienne, dans la cantine et dans la cour? Plusieurs parents estiment que l'encadrement n'est pas suffisant, leurs enfants leur expliquent régulièrement que d'autres leur ont fait mal(bagarre, chute..) pendant le temps de cour juste après la cantine mais que les adultes ne voient pas ce qui se passe, et que quand ils vont le dire, rien n'est fait. Un minimum de 4 personnes serait bien. En regardant les recommandations sur internet, pour l'effectif de l'école, une moyenne de 2 personnes pour les moins de 6 ans, et 2.5 personnes pour les plus de 6 ans serait le mieux, donc 4 ou 5 personnes.

La restauration scolaire est un service public facultatif organisé par la municipalité. C'est une activité relevant du périscolaire. La surveillance durant le temps de cantine est placée sous la responsabilité de la commune (ou du groupement de communes) et pas sous celle de l'Éducation nationale. La restauration scolaire est une activité non soumise à la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Dans ce cas, les conditions d'encadrement sont laissées à l'appréciation des organisateurs.

Mme le maire informe qu'un courrier du défenseur des droits lui est parvenu concernant le personnel de cantine. Les charges ont augmenté de 19%. Elle s'est entretenue avec M.Gauthier, l'Inspecteur d'Académie adjoint.

Elle précise qu'un coût de cantine par élève est de 9,04€. Au 31 décembre, la dette des familles représente 9 085€. Le titre est émis par le Trésor Public, la possibilité de payer au bar a été également mise en place. Le revenu moyen de la commune est très bas et explique aussi les difficultés sur la commune. À la suite du contrôle de la Cour des Comptes, le budget du camping est en budget annexe, il n'y a pas de possibilité de verser l'excédent sur le reste du budget. La question d'avoir la possibilité de payer la cantine en prélèvement automatique a été soumise afin d'alléger les familles dans la gestion des factures.

- 7) Des parents ont trouvé que le temps entre la remise des tickets de tombola et le moment où il fallait rendre l'argent était court. Ils n'ont pas forcément eu le temps de voir les gens qui devaient leur en acheter, ou n'avaient pas encore vendu tous leurs tickets.

Dès la réunion de préparation à la classe découverte le 8 octobre, il a été annoncé qu'une tombola se tiendrait en début d'année 2025, ce qui laissait largement le temps aux familles de commencer à « démarcher » et anticiper la vente de tickets. D'autre part, Mme DALLY – EL FOUH rappelle que le mot donné aux familles pour la prévision de vente de tickets a été donné en début de période 3, à la rentrée de janvier, avec une date limite de réponse fixée au 13 pour permettre la commande auprès d'Initiatives. La vente des tickets n'a eu lieu qu'en février, ce qui laissait un mois supplémentaire pour collecter l'argent. Certaines familles ont fait un chèque global et se sont arrangées avec leurs proches. Mme CAILHOL précise qu'elle refuse désormais de s'engager dans une action de financement telle qu'une tombola, qui s'éloigne de son cœur de mission d'enseignement et qui lui a pris beaucoup de temps . À savoir : un dimanche entier de préparation des enveloppes avec son conjoint puis des lots, sans compter le temps de préparation en amont. Les remarques négatives sont nombreuses cette année et cela atteint les enseignantes.

La récolte des différents modes de paiement est très chronophage et demande une grande rigueur.

8) Vendredi , sur le temps de récréation de cantine, les élèves ont été contraints à s'asseoir.

Dès qu'il pleut, les enseignants font remarquer qu'il est difficile de contenir les enfants dans le hangar et que cela cause bien des difficultés pour le personnel de cantine de veiller au bon respect du matériel, notamment, les vélos des élèves de CM qui y sont rangés actuellement. À 13h35, en cas de pluie, les élèves de PS-MS et GS-CP remontent directement en classe afin d'éviter ces moments de tension. Il y a un manque de respect du matériel qui est récurrent.